

Lycée Français de Santa Cruz – Bolivie
Conseil d’Etablissement
Réunion du 3 juillet 2017

Membres présents :

12 Personnes présentes

Membres de droit : -

Sophie CHATEAU-DUPRAT, proviseure -
Cédric BLANC, directeur du primaire -
Elvis Rojas, CPE et coordonnateur secondaire
Véronica ARANIBAR, directrice administrative et financière

Membres élus représentants des parents et des élèves: -

Jorge Laguna, maternelle
Alejandro Paz, élémentaire
Carolina Hernestrosa, secondaire
Micaela ZOGBI, élève

Membres élus représentants du personnel pédagogique et administratif: -

Yanire ROJAS, maternelle
Begona OCAMPO, élémentaire
Sophie LEPEUVE, secondaire
Paola CESPEDES, administration

Sont absents :

Il n'y a pas eu d'absents.

Ordre du jour :

- Approbation du règlement intérieur du conseil d'établissement
- Bilan de la rentrée 2017 et des changements en août 2018 (effectifs, personnels, projets...)
- Processus d'homologation
- Proposition d'un voyage scolaire pour les classes de 5eA et 5eB
- Questions diverses
-

La séance ouvre à 18h05.

Vérification du quorum et approbation du PV du précédent CE.

Approbation du règlement intérieur (envoyé par mail) :

Approbation de l'ordre du jour :

Rappel du la prise de parole : le président du CE distribue la parole, il est important d'être bref et concis afin de dispose du temps suffisant pour traiter l'ensemble de l'ordre du jour, sachant qu'il y a 26 questions diverses.

1) Bilan de rentrée 2017 et changements en août 2017.

La proviseure rappelle que le PV du conseil d'école a été envoyé par mail à tous les membres (et est en ligne sur le site du lycée), il sera joint en annexe du PV du conseil d'établissement et nous ne reviendrons donc pas sur le bilan de rentrée de la partie primaire.

En secondaire, les changements de février ont été actés lors du CE du 13 décembre.

Changements au 30 juillet 2017 :

	Départs	Arrivées
direction	Sophie Chateau-Duprat	Vincent Bres (titulaire premier degré)
	Cédric Blanc	Catherine Imbert (titulaire premier degré)
secondaire	Fanette Lafitte	Julie Bocquillon (titulaire lettres classiques)
	Delphine Vaudiau	Patricia Ruiz
	Franck Duprat	Mathilde Telegone (titulaire maths-sciences)
	Nicolas Carminati	Chloe Deforges (titulaire histoire-géographie)
primaire	Jocelyne Lopez	Cédric Blanc (titulaire premier degré)
	Zulema Jarandilla	Melvy Sanchez (anglais) et Fabiana Antelo (espagnol)

Arrivée de Mme Rojas à 18h25.

Question de M. Paz sur les changements fréquents à cette période de l'année. C'est normal du fait du calendrier. Question de Mme Henestrosa sur le recrutement des professeurs titulaires : que se passe-t-il si le détachement n'aboutit pas ? La proviseure explique qu'un non titulaire serait recruté pour une année et ensuite ce sera au CA et à la future équipe de direction de décider.

Délivrer et proposer des certifications en LV : politique des langues de l'AEFE.

Nouveauté pour les certifications en français : à partir de cette année, nos élèves de 4^e passent le niveau B1. En fonction des résultats obtenus, le B1 pourra être passé peut être en 5^e et le B2 en 3^e. A partir de 2018, les 3^e ou les seconde passeront le niveau B2. Cela représente un coût important pour le lycée (environ 4 euros par élève plus frais de correction). Les certifications en français sont donc en place conformément au projet d'établissement.

La priorité est maintenant la certification en espagnol pour les francophones. Il est important que les élèves français qui sont de passage puissent eux aussi valider leur niveau en langue espagnole.

La prochaine étape sera l'obtention de certifications en anglais mais certainement de manière facultative et à la charge des familles (décision laissée à la prochaine équipe de direction) ;

Participation aux plurinationaux primaire et secondaire: 40 élèves inscrits (20 en primaire et 20 en secondaire). L'objectif est d'augmenter le nombre d'inscrits et les disciplines présentées. Financement des maillots grâce aux dons de certaines entreprises.

Participation aux olympiades de maths pour les élèves du secondaire : le problème se pose du calendrier qui ne correspond pas toujours (épreuves possible pendant nos vacances ou le dimanche ce qui est contraignant pour les élèves inscrits), sans parler des délais avec lesquels nous sommes prévenus qui rend l'organisation plus difficile.

Travaux :

La cour de maternelle est terminée (il manque juste du gazon), des jeux supplémentaires seront achetés très prochainement. Très positif pour les enfants et l'image de l'école.

Les plans pour la construction de nouvelles salles de classe et de nouveaux espaces ont été élaborés et sont en cours de modification suite à une réunion avec des enseignants et l'équipe de direction. Ce point sera très probablement traité lors d'un prochain conseil d'établissement. La priorité est la construction de salles de classe supplémentaires pour la rentrée de février 2018.

2) Processus d'homologation

La proviseure explique que la demande d'extension d'homologation pour la classe de seconde se fera cette année (classe de 3^e de 20 élèves qui sera la classe de seconde en 2018). Il faudra donc arrêter le CNED en décembre, cette classe a toujours bénéficié d'un enseignement direct sans le CNED.

Il faudra ensuite attendre un ou deux ans pour l'extension du cycle terminal constitués des classes de 1^e et terminale. Il est possible de commencer soit par les S ou les ES en fonction des effectifs et du nombre de professeurs titulaires et de contractuels de niveau élevé (Master français dans la matière enseignée au minimum et expérience avérée dans l'enseignement des programmes français).

Si tout se déroule bien, l'ensemble des classes devrait être homologué dans 5 ans (1 ou 2 ans pour la classe de seconde, une pause éventuelle d'une année (non obligatoire), puis l'homologation du cycle terminal. Si les filières S et ES sont séparées, le processus prendra un peu plus de temps.

Pour plus de détails, il est possible de lire la note de service officielle du BO (note de service n° 2017-112 du 26-6-2017, http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117968).

3) Proposition de voyage scolaire pour les élèves de 5^e

Une copie du projet est distribuée à chaque membre et sera en annexe du PV. Il doit être présenté et soumis au vote car tout voyage avec un coût pour les familles doit être voté. La proviseure rappelle que ces élèves n'étaient pas partis en CM2 à Sucre car un petit nombre de parents s'y étaient opposés et les enseignantes voulaient absolument que tous partent. Pour le voyage présenté, il n'y a pas de contrainte du nombre de participants, le devis est fait y compris si la moitié part. Des activités comme par exemple des ventes de gâteaux pourront être organisées pour récolter des fonds et réduire le prix de revient par famille. Le représentant M Jorge maternelle propose de demander un devis pour un grand bus au lieu de 2 bus car il pense que ça réduirait le coût.

Approuvé : à l'unanimité 12 votes pour .

4) Questions diverses

L'intégralité des questions diverses est distribuée aux membres sans aucune modification, seul un codage de la numérotation a été ajouté pour faciliter la lecture (A pour la maternelle, B pour l'élémentaire, C pour le secondaire).

Aucune question n'a été soumise par les représentants des membres du personnel et des élèves.

Pour traiter de toutes les questions budgétaires, une réunion avec l'ensemble des représentants sera organisée avec les membres du CA sur ce point en août ou septembre 2017 comme l'an dernier. (questions 1, 2, 5, 6, 11 A ; 1, 4 et 5 B ; 1C)

Mme Henestrosa précise qu'il serait intéressant lors de cette réunion que les parents sachent quelle part des mensualités va à l'éducation, quelle partie va aux travaux etc...

M. Laguna explique que cette question est une préoccupation de la grande majorité des parents qui voudraient savoir s'ils vont pouvoir ou non continuer à l'école. De plus il estime que cette question n'a pas été traitée de la meilleure des façons en termes de communication par l'établissement. Il comprend que l'école demande un délai pour organiser la réunion mais manifeste qu'il espère sincèrement que ce sujet sera vraiment éclairci. La première réunion de début d'année n'a pas du tout éclairé les parents. Pendant ce temps, les spéculations continuent.

Mme Château explique que le CA a la volonté de communiquer sur ce point. Cependant, il n'est pas sûr que le CA puisse donner des pourcentages précis pour les années à venir.

Mme Henestrosa donne son exemple personnel : de 180 dollars à 500 aujourd'hui pour un élève du secondaire.

M. Paz souligne le travail fourni par l'équipe de direction sortante (mise en ordre de l'école). Cependant, selon lui, ce sujet n'est pas pris au sérieux par l'école, preuve en est que les parents ont dû signer un contrat en fin d'année sans savoir combien ils allaient devoir payer. Il demande à ce qu'avant la réunion on demande de nouveaux aux parents de faire remonter leurs inquiétudes. M. Paz ne dit pas non plus que les parents veulent le pourcentage exact pour l'an prochain, cependant ils ont besoin de pouvoir se projeter.

M. Laguna précise aussi pourquoi l'établissement se protège avec le convenio mais les parents n'ont pas accès à celui-ci. Si les parents déposent des plaintes, ce n'est pas pour que l'école suive strictement la normative bolivienne, personne ne le veut. C'est simplement pour freiner l'augmentation des mensualités.

Après une trentaine de minutes, la proviseure conclut que la demande est pour plus de transparence et de communication claire sur les questions budgétaires et passe aux autres questions diverses.

3A : la proviseure explique qu'elle a eu un échange avec M Lesaulnier, chef du secteur Amériques de l'AEFE, et la politique actuelle de l'Agence n'est pas au conventionnement pour des contraintes budgétaires. Un établissement conventionné (comme le lycée de La Paz) reverse chaque année 6%

des mensualités et des droits d'entrée à l'AEFE, un établissement partenaire reverse 2%. Un établissement conventionné paye un pourcentage des salaires des professeurs résidents (pourcentage qui varie de 50% à plus de 80%) et l'intégralité de l'ISVL (prime de résidence). La proviseure précise que pour l'instant tous les enseignants titulaires du lycée ont le même salaire quelle que soit leur ancienneté dans l'éducation française. Les professeurs résidents ont un salaire différent qui tient compte de leur échelon en France ce qui signifie qu'un enseignant résident avec un échelon élevé revient plus cher qu'un enseignant titulaire détaché avec un contrat local. Seuls les postes d'expatriés sont intégralement pris en charge par le MEN. M. Laguna, malgré tout propose de faire la demande à l'AEFE car le seul risque est d'obtenir une réponse négative.

4A : Association des parents d'élèves : Mme Château rappelle que l'établissement a tout à gagner à en avoir une comme cela a été dit à plusieurs reprises. M. Laguna demande donc à qui il faut s'adresser pour savoir où cela en est pour pouvoir avancer sur le dossier. M Paz rappelle les différentes étapes qui ont été effectuées pour constituer légalement l'association et apparemment tout s'est arrêté pour une question de traduction des statuts à légaliser. La proviseure réitère la proposition d'organiser un événement pour récolter les fonds nécessaires pour la création de l'association des parents d'élèves du lycée.

7A : Les enseignants mettent les notes qui correspondent à des évaluations sur un travail réalisé et ils peuvent justifier les notes de la libreta boliviana. En secondaire, la proviseure précise que certaines matières du livret bolivien ne sont pas enseignées comme telles dans le système français mais une concertation et un travail d'équipe des enseignants permettent de noter. Par exemple, religion (valores) fait partie des programmes d'histoire, peut être étudiée en arts et en littérature.

8A : Les nouveaux plans seront présentés lors d'un prochain CE. Concernant la signalisation et la sortie, M. Paz souligne que l'on pourrait arranger cela aussi en prévoyant un parking pour les enseignants. Une autre solution serait un horaire différent selon les niveaux pour fluidifier la circulation.

Melle Zogbi quitte la salle à 20h00.

9A : Un plan d'actions est fait par la psychologue scolaire. Le CESC a bien fonctionné en 2016 mais doit être relancé en 2017. Les membres sont des personnes volontaires sur proposition des représentants élus. Les membres doivent être disponibles pour se réunir sur le temps scolaire au moins une fois par trimestre. Afin que tous soient représentés la direction propose la composition suivante : 4 parents (2 primaire et 2 secondaire), 4 enseignants/administratifs (dont Guadalupe Roca comme coordinatrice de la partie bolivienne, une AED, un enseignant primaire et un secondaire), 4 élèves (1 élémentaire, 2 collège et 1 lycée) et des représentants de l'équipe de direction (primaire et secondaire), la coordinatrice est Eliany Gutierrez pour assurer la continuité des actions.

10A : M Rojas rappelle les règles en vigueur (sacs fermés dans la vie scolaire avec des caméras sur la pause méridienne). En primaire, les salles seront fermées à clé pendant les récréations. La vie scolaire fait des rappels réguliers aux élèves qui jettent leur sac et vont chercher les élèves dont les sacs ne sont pas dans la vie scolaire. Si cela se répète une sanction peut être prise. M Laguna suggère que dans ces cas-là, la vie scolaire note les noms des élèves et la date et que les parents soient systématiquement avertis. Paola Cespedes explique que dialoguer et responsabiliser les élèves sont

les façons de procéder. A ce jour, peu de soucis avec les tablettes, il semble que les mesures en place soient efficaces.

2B : La proviseure en charge des recrutements (choix final fait par les membres du CA) explique que la personne recrutée a les diplômes requis pour le poste.

3B : Point traité en conseil d'école (cahiers format seyes)

2et 3C : La proviseure a le récapitulatif des absences des enseignants depuis janvier et répond aux parents. Les horaires sont en effet différentes des autres établissements mais cela n'est pas nouveau. Les élèves du secondaire peuvent rester jusqu'à 16h00 si personne ne peut venir les chercher avant. La permanence est une heure où les élèves peuvent faire leurs devoirs tout comme la bibliothèque.

4C : la journée rojo y azul vient du lycée de la Paz mais n'a aucun lien avec la culture française. Le directeur du primaire suggère une journée avec des jeux ou des activités à la place. Il explique que de donner une couleur à un élève qu'il doit garder toute sa scolarité n'a pas de sens dans notre éducation et cela peut être mal accepté par certains enfants.

6C : il n'y a qu'une seule porte d'entrée à la cafétéria. M Rojas ajoute que tous les élèves sont servis ou entrent avant 12h30 et ont le temps de manger. La patience fait partie des apprentissages, ils discutent en faisant la queue.

7C : le directeur du primaire explique qu'il y a 4 classes qui se rangent à cet endroit et que pour lui cette partie est plus dangereuse et délicate à surveiller. De nouveau, la possibilité des horaires de sortie différents est évoqué mais cela sera compliqué pour les parents avec des enfants sur différents niveaux.

Après avoir remercié les membres pour leur participation, la proviseure clôt la séance à 20h30.

Annexes :

RI du conseil d'établissement

PV du conseil d'école

Projet du voyage pour les 5^e

Questions diverses des représentants des parents

